
Histoire de l'administration française

Histoire de l'administration française

Conférences de l'année 2012-2013

Guy Thuillier



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/ashp/1626>

DOI: 10.4000/ashp.1626

ISSN: 1969-6310

Publisher

École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

Printed version

Date of publication: 1 September 2014

Number of pages: 275-276

ISSN: 0766-0677

Electronic reference

Guy Thuillier, « Histoire de l'administration française », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [Online], 145 | 2014, Online since 18 December 2014, connection on 20 September 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1626> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.1626>

Tous droits réservés : EPHE

HISTOIRE DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

Directeur d'études : M. Guy THULLIER,
correspondant de l'Institut

Programme de l'année 2012-2013 : I. *Principes de l'histoire administrative*. — II. *Bilan de l'histoire administrative (1950-2010)*.

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, nous avons abordé quelques questions difficiles de l'histoire de la bureaucratie : l'*aventurisme* administratif, les dangers d'une vision trop noire de l'administration (mais aussi les dangers de l'angélisme trop fréquent chez les historiens), le plaisir de l'histoire, l'histoire de la méchanceté bureaucratique.

Nous avons traité en particulier un sujet délicat : comment peut-on faire l'histoire de la *pathologie administrative* ? C'est une part quelque peu oubliée de cette histoire, on est dans une zone floue, les sources sont très parcellaires.

On doit bien voir les obstacles que le chercheur rencontre : il n'y a pas d'études générales, d'observations médicales (alors même que le docteur Audin-Rouvière avait publié – en 1826 – une petite brochure *Santé des employés. Maladies auxquelles les expose le travail de bureaux*, mais on ne l'a pas imité !). Les dossiers de personnel contiennent rarement des renseignements médicaux précis, mais on a là quelques témoignages sur les suicides ou tentatives de suicides, de maladies plus ou moins graves (dans les dossiers du corps préfectoral ou d'ingénieurs). On ne peut guère se fier aux sources littéraires, mais on a des romans (*Les mal payés* de Lemoine, en 1923, *Ces dames les ronds de cuir* d'Anna Pasquin, en 1958) qui donnent quelques traits significatifs (mais Maupassant s'est bien gardé d'écrire sur ce point). Et il est quasi impossible de faire des *archives orales*, car on fait silence sur ces questions dangereuses (et notamment le suicide, l'alcoolisme, la dépression, la folie) – et pourtant un médecin d'un grand ministère nous confiait (en 1982) qu'il avait un taux de 1 à 2 % de cas psychiatriques, et les assistantes sociales sont au courant de bien des choses. Il est nécessaire d'être prudent : on peut glaner des renseignements curieux dans les dossiers personnels (tel rédacteur de l'Intérieur se suicide parce qu'il ne peut avoir de l'avancement), on peut trouver des notes intéressantes dans les journaux administratifs du XIX^e siècle ou dans des « mémoires » comme les *Masques* (1861) de Boucher de Perthes : mais la chasse est souvent décevante, et même aujourd'hui les dossiers sont trompeurs (une dépression est masquée en grippe infectieuse).

On doit être d'autant plus prudent que l'on a grand-peine à interpréter les témoignages ou documents ; car le métier n'est responsable que pour une part de la pathologie du bureaucrate ; il y a la pathologie antérieure, les incidents de la vie privée (le suicide d'un bureaucrate est très difficile à comprendre, même s'il se suicide dans un

local administratif, même s'il est attribué à une mésentente avec le supérieur). Certes on peut retrouver trace de brimades, de conflits internes à un bureau – mais il est nécessaire d'être circonspect. De fait – chose singulière – on n'a pas retrouvé jusqu'à présent un journal de bureaucrate décrivant exactement ce qui se passait autour de lui. Il paraît qu'on constate depuis 10-15 ans, dans de grands ministères, de plus en plus de procédures concernant la notation, le harcèlement moral (et même sexuel) avec des mémoires très détaillés : ce qui permettra sans doute aux historiens des années 2080 d'avoir des matériaux plus abondants, mais nécessairement difficiles à interpréter.

C'est là une histoire impossible actuellement : mais peut-être devrait-on tenter de lancer des enquêtes d'archives orales – au moins auprès de bureaucrates retraités – pour commencer une « typologie » de cette pathologie administrative.